



LE COURRIER DU TRI

LA LETTRE D'INFORMATION DU SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

N°12 - NOVEMBRE 2025



RESSOURCERIE : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

p. 3

Page 2 : **Édito de la Présidente** • **Informations pratiques collecte** : jours fériés, collecte des sapins, livraison des bacs

Page 3 : **Ressourcerie : pose de la première pierre**

Pages 4-5 : **Déchèteries** : PASS déchets, tout-venant, bouteilles de gaz, articles de sports et loisirs, collecte des poêles et casseroles

Page 6 : **Tri sélectif** : zoom sur les erreurs de tri

Page 7 : **Biodéchets** : composteurs gratuits, compostage entre voisins, feuilles mortes, distribution de compost

Pages 6-7 : **Textiles, linge de maison et chaussures**

Page 8 : **Ateliers zéro-déchet** • **Sensibilisation en entreprise, association, ...** • **Recette anti-gaspi**

**Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux**
@smetom.vdl



SMETOM
VALLÉE DU LOING

ÉDITO



Depuis septembre 2020, c'est avec une grande fierté et une profonde reconnaissance que je mesure le chemin parcouru collectivement au sein du SMETOM. **Ces dernières années ont été riches en projets structurants.**

La priorité est donnée à la réduction des déchets, leur valorisation et la modification des comportements des habitants.

Nous avons **étendu et simplifié le geste de tri**, pour rendre le tri plus clair, plus accessible et plus efficace pour tous.

Un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (PLPDMA) a été lancé pour poser les bases d'une véritable culture de la réduction des déchets à la source.

Les déchèteries ont également connu d'importantes évolutions : **la mise en place de nouvelles filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) plus exigeantes**, l'ouverture de la **déchèterie à plat de Château-Landon**, moderne, fonctionnelle et attendue de longue date par les usagers.

Le **déploiement du tri à la source des biodéchets** a marqué un tournant majeur dans nos pratiques quotidiennes : une avancée indispensable pour répondre aux exigences nationales et européennes mais surtout pour réduire l'impact environnemental de nos modes de vie.

Notre objectif : encourager le compostage organique !

Enfin, c'est avec un enthousiasme particulier que je viens de poser la première pierre du chantier **de la future ressourcerie** du SMETOM, une volonté affirmée de donner une seconde vie aux objets et de favoriser la solidarité et l'économie circulaire locale avec notre partenaire l'association **Au Grenier du Loing**.

Ces avancées majeures ont été réalisées dans un contexte économique et environnemental particulièrement tendu : flambée des coûts et exigences réglementaires croissantes.

Au-delà des chiffres et des chantiers, ce mandat restera avant tout celui d'un engagement collectif.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans la mobilisation constante des élus du syndicat, le soutien indéfectible de nos partenaires institutionnels et financiers et le travail des équipes sur le terrain qui, chaque jour, œuvrent avec professionnalisme et passion, au service de nos habitants et de notre environnement.

À toutes et à tous, j'adresse mes remerciements les plus sincères. Ensemble, nous avons bâti des fondations solides pour poursuivre la transition écologique et faire de notre territoire un modèle de responsabilité et d'innovation.

Soyons efficaces ensemble,

Valérie LACROUTE

INFORMATIONS PRATIQUES COLLECTE

JOURS DE COLLECTE & REPORTS JOURS FÉRIÉS

Retrouvez à l'intérieur de cette édition votre **calendrier de collectes** 2026.

Pensez bien à sortir systématiquement vos bacs **la veille au soir**, même si vous voyez souvent passer les camions en milieu de matinée devant chez vous. En effet, les tournées "habituelles" peuvent ponctuellement être modifiées en cas de nécessité : travaux, panne, météo ...

25 décembre 2025 : collectes reportées au samedi 27 décembre 2025

1^{er} janvier 2026 : collectes reportées au samedi 3 janvier 2026

1^{er} mai 2026 : collectes reportées au samedi 2 mai 2026

LIVRAISON GRATUITE DES BACS

Le SMETOM fournit à chaque foyer un bac à ordures ménagères (*couvercle grenat*) et un bac de tri sélectif (*couvercle jaune*). Si vos bacs sont cassés ou d'un volume inadapté, nous effectuons le remplacement. Il suffit de nous contacter au 01.64.29.35.63 pour programmer une date de livraison, sachant que votre présence à domicile n'est pas requise au moment de la livraison.



La capacité des bacs est affectée en fonction du nombre de personnes au foyer. Nous vous invitons à nous préciser les cas particuliers (assistantes maternelles, familles zéro-déchet,...) pour ajuster au mieux le volume du bac en fonction de votre besoin.

OPÉRATION SAPINS

Du **vendredi 26 décembre 2025 au jeudi 15 janvier 2026**, vous pourrez déposer votre sapin de Noël dans l'un des enclos mis en place sur votre commune. Si vous avez un jardin, n'hésitez pas à conserver les petites branches pour les valoriser à domicile en **paillage**.

Afin d'assurer la qualité du compost qui sera produit à partir de ces sapins, il est important de déposer **uniquement des sapins naturels et dépourvus de neige artificielle, de décorations et de sacs plastiques** y compris ceux dits "compostables".



Les emballages en verre ne sont pas collectés en bacs individuels.

Près de **150 bornes à verre** sont réparties sur le territoire. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur notre site internet ou sur l'application gratuite [Montri](#).

! Nous retrouvons encore trop d'emballages en verre dans les bacs à ordures ménagères et dans les bacs jaunes. Cela engendre un risque de blessure des agents du centre de tri, une dégradation des usines de traitement et un impact financier négatif sur le budget du SMETOM.



RESSOURCERIE : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Les travaux de la ressourcerie ont enfin débuté le 29 octobre 2025 après une étude de faisabilité réalisée en 2021 par le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, financée à hauteur de 2 160 € par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et 5 400 € par la Région Île-de-France.

Ils se poursuivront pendant 1 an, pour une **ouverture prévisionnelle avant les fêtes de Noël 2026**.



La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée le mardi 4 novembre en présence de l'ensemble des parties prenantes et des partenaires : délégués et agents du SMETOM, maires, représentants de la Communauté de communes du Pays de Nemours, de la Région Île-de-France, du département, du maître d'œuvre, des 13 entreprises de construction et bien entendu de notre partenaire et porteur de projet, l'association Au Grenier du Loing.

Sur un terrain de 4 504 m², le bâtiment occupera un espace de **1 450 m²** entièrement dédié à la valorisation des ressources et à la sensibilisation de tous.



Un bâtiment exemplaire, respectueux de notre planète

- Une toiture végétalisée, pour favoriser la biodiversité et limiter l'impact environnemental
- Un parking ombragé par des arbres à large canopée, pour le confort de nos visiteurs et la qualité de notre cadre de vie
- Des matériaux durables et une gestion économe de l'énergie (pompe à chaleur réversible), pour réduire notre empreinte écologique



Ce lieu sera bien plus qu'un simple bâtiment : ce sera un pôle d'innovation sociale et environnementale, un lieu de rencontre, d'échange et de transmission, porté par la complémentarité entre le SMETOM et Au Grenier du Loing.

Vous y trouverez notamment une boutique de 485 m² dans laquelle vous pourrez dénicher de la vaisselle, de la déco, des livres, des meubles, des vêtements et bien d'autres pépites à petit prix, un espace de formation et de sensibilisation à l'économie circulaire permettant d'optimiser l'offre d'ateliers "zéro-déchet" et une cafétéria.

Adresse : **24 chemin des Mazes, ZAC des Hauteurs du Loing à Nemours, à 2 km de la déchèterie.**

Ce projet d'un montant de près de 2 650 000 € est soutenu par la Région Île-de-France à hauteur de 250 000 €.



LES 4 FONCTIONS D'UNE RESSOURCERIE

Collecter tout ce qui peut être réemployé

Valoriser : trier, contrôler, nettoyer, réparer

Redistribuer : vendre à prix solidaire ou donner

Sensibiliser : faire changer les comportements

La ressourcerie associative Au Grenier du Loing a pour missions de lutter contre le gaspillage, favoriser un système circulaire en préservant les ressources naturelles et soutenir le dynamisme local en créant des emplois solidaires et des animations.



Le bureau très actif est entouré de 3 encadrants, 8 emplois en insertion à ce jour et une quinzaine prévue à l'ouverture du nouveau bâtiment, sans oublier la vingtaine de bénévoles engagés.

Rejoignez cette aventure collective pleine de sens !

Vous pouvez aussi participer autrement : c'est grâce à vos dons d'objets et textiles réemployables que ce projet peut exister.

Pour chiner, rendez-vous à Nemours :

- au Mont St Martin, 44-46 rue de Chérelles le mercredi et le samedi de 10h à 18h et le vendredi de 13h à 18h
- en centre-ville au 16 rue Gautier 1^{er} le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h



Pour donner, rendez-vous au Mont St Martin le mercredi et le samedi de 10h à 17h et le vendredi de 13h à 17h.

Le Grenier du Loing, c'est aussi un jardin participatif qui rouvrira ses portes en mars prochain. Au programme : des animations grand public qui complèteront les activités déjà proposées aux écoles.



AU GRENIER DU LOING
Essouffez ensemble !

Contact :
augrenierduloin77@gmail.com
07 44 77 08 22
www.augrenierduloin.fr

Dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle ressourcerie, où trouver des ressourceries/recycleries et autres structures solidaires du réemploi, dans un rayon de 40 km :

- Au Grenier du Loing
- [Les AJT du Local](#) : 5 bis impasse Jean Galland à Château-Landon
- Planète R à Amilly
- In'Impact Recyclerie à Vernou-la-Celle-sur-Seine
- Le Village du Lombric à Vaux-le-Pénil
- Rémonde à Montereau-Fault-Yonne
- Communauté Emmaüs Brie à la Grande Paroisse
- Recyclerie du Gâtinais à Prunay-sur-Essonne

Le saviez-vous ? Vous pouvez également donner et acheter en ligne en soutenant des initiatives solidaires :

Donner : Trëmma / Acheter : [Label Emmaüs](#)

DÉCHÈTERIES

ACTUALITÉ PASS DÉCHETS



Vous avez désormais la possibilité de demander un PASS déchets sous forme de QR code à enregistrer dans votre smartphone. Les avantages : ne plus risquer d'égarter sa carte, de l'oublier à la maison ou dans le véhicule de son ou sa conjointe !

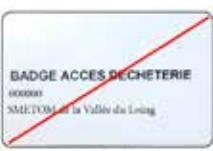
Ce **QR code** est un service supplémentaire mais il n'est **pas obligatoire**. Vous pouvez continuer à utiliser un support physique et/ou utiliser un QR code.



Le nouveau logiciel de lecture de cartes de déchèteries n'est pas compatible avec les anciens modèles de badge d'accès antérieurs à 2017. Pour savoir si vous devez faire une demande de renouvellement, vérifiez si vos nom et prénom sont imprimés sur le badge.

- Si oui : badge à remplacer.
- Si non : aucune démarche à réaliser, sauf en cas de déménagement !

Anciens modèles avec nom et prénom



NE FONCTIONNENT PLUS : **À REMPLACER**

Modèles plus récents avec code-barres



FONCTIONNENT TOUJOURS : **À CONSERVER**



Scannez ce QR code pour demander votre PASS déchets ou rendez-vous sur : smetomvalleeduloing.fr/decheteries

Vous n'utilisez pas internet ? Demandez un dossier papier aux agents de déchèterie.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Déchèterie	Ouverture (*sauf 1 ^{er} janv., 1 ^{er} mai, 25 déc.)
Saint-Pierre-lès-Nemours et Château-Landon	Du lundi au samedi : 9h-11h50/14h-17h50 Dimanche et jours fériés* : 9h-12h50
Chaintreaux	Mardi et samedi : 9h-11h50/14h-17h50 Dimanche et jours fériés* : 9h-12h50
La Chapelle-la-Reine	Vendredi et samedi : 9h-11h50/14h-17h50 Dimanche et jours fériés* : 9h-12h50

QUANTITÉS ACCEPTÉES

La limite est fixée au **volume hebdomadaire** et non au nombre de passages.

2m³ max. par catégorie de déchets, par semaine.

2m x 1m x 1m.
Cela représente environ 6 lave-vaisselle



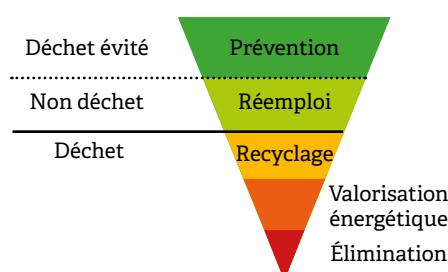
ZOOM SUR LE TOUT-VENANT

Depuis le 1^{er} février 2025, il n'y a plus de distinction entre les déchets "incinérables" et "non incinérables". Ce choix a été fait pour simplifier le geste de tri des usagers se rendant en déchèterie. Mais cela ne signifie pas que tous les déchets peuvent être déposés en mélange dans le tout-venant. Il convient à chacun de respecter le tri de ses déchets en déchèterie en respectant les consignes données par les agents de déchèterie.

Les bennes tout-venant sont bien **les dernières bennes à remplir**, avec les déchets qui ne peuvent pas être valorisés dans une autre filière.

Après avoir été vidées chez notre prestataire PAPREC à Malesherbes, les bennes tout-venant sont retriées afin de :

- Récupérer les déchets valorisables **qui n'auraient pas dû s'y trouver** (cartons, métaux, bois, textiles ...) et les envoyer vers des filières de recyclage.
- Affiner le tri entre les déchets restants pour les orienter si possible vers de la valorisation énergétique et ainsi réduire au maximum la quantité de déchets enfouis.



Hiérarchie des modes de traitement des déchets

L'**enfouissement** des déchets correspond à de l'**élimination** sans valorisation, tout en bas de la pyramide.

DÉCHÈTERIES

DÉCHET-TRI

Afin d'assurer une meilleure valorisation des déchets et de maîtriser les coûts, il est indispensable de bien respecter les consignes de tri de chaque déchèterie.

Pour vous y aider, une nouvelle signalétique verra le jour au premier trimestre 2026. Nous vous distribuerons en complément un livret pratique qui vous aidera à préparer le chargement de votre véhicule, avant votre venue.

Outre l'amélioration du tri, cela permettra de fluidifier la circulation sur le site et donc de réduire le temps d'attente.

En cas de doute, vous pouvez demander conseil à un agent de déchèterie.



QUE FAIRE DE MES BOUTEILLES DE GAZ ?

Les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées en déchèterie et ne doivent surtout pas être jetées dans les ordures ménagères ou dans le bac jaune, pour éviter tout risque d'explosion ou d'incendie.

Le saviez-vous ?

Toute enseigne qui vend des bouteilles de gaz rechargeables d'une marque a **l'obligation légale** de reprendre les bouteilles vides de cette même marque. Cette obligation concerne donc des stations-services, chauffagistes, magasins de sport et de bricolage ...



La reprise doit se faire gratuitement et sans condition.

(article D543-260 du Code de l'Environnement)



Ainsi, vous pouvez rendre vos bouteilles même si vous n'avez plus le bulletin de consignation. Ce document vous permet simplement d'être remboursé du dépôt de garantie, sachant que si vous l'avez perdu, certains fournisseurs proposent tout-de-même un remboursement partiel de votre consigne.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet de l'association France Gaz Liquides, l'organisation professionnelle de la filière de l'énergie gaz & biogaz butane & propane.



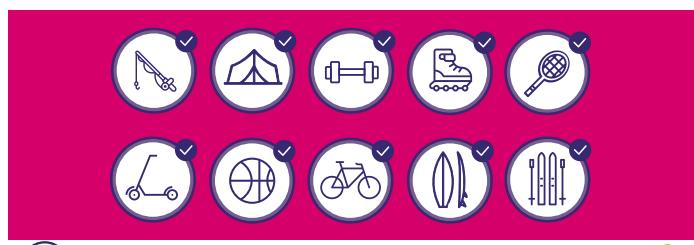
Les cartouches de gaz non rechargeables sont également reprises par les revendeurs, à condition que la surface de vente consacrée à ce type de produits soit égale ou supérieure à 1 m² (articles L. 541-10-8 et R. 541-160 du code de l'environnement).

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Vos équipements sportifs et leurs accessoires ont connu des séances. Certains sont là, devant vous, inutilisés alors qu'ils ont encore du potentiel : réemploi, matières réutilisables, recyclables, valorisation énergétique, tout est bon à prendre pour la planète !

Vous pouvez :

- les donner : zone réemploi sur certaines déchèteries, ressourceries, geev.com, donnons.org...
- les déposer sur les points de collecte dédiés dans nos 4 déchèteries, entiers ou en pièces détachées.



VOS ÉQUIPEMENTS SERONT CONFÉS À ECOLOGIC, DÉCOUVREZ COMMENT ILS SERONT VALORISÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

EcoLogic



Cas particulier des vélos : ils sont collectés sur nos 4 déchèteries par la [Vélocyclerie de Nemours](#). Cette association locale agit pour la promotion du vélo comme moyen de déplacement, à travers plusieurs activités dans son atelier de mécanique.

NOUVEAU SUR VOS 4 DÉCHÈTERIES

NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE
DES POÊLES ET CASSEROLES USAGÉES

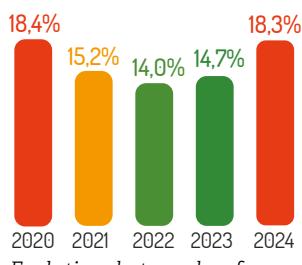
PRODUITS ACCEPTÉS Toutes marques, en aluminium, en acier ou en inox...

- Poêles, casseroles et couvercle en métal
- Cocottes-minute, faitouts, marmites
- Moules à gâteau et à tarte
- Sauteuses, woks

PRODUITS INTERDITS

- Couvercles et plats en verre, en grès ou en céramique
- Les couteaux, les couverts et ustensiles

TRI SÉLECTIF



Evolution du taux de refus = pourcentage d'erreurs de tri présentes dans les bacs jaunes

Malgré la simplification des consignes de tri depuis 2022, nous constatons une baisse importante de la qualité du tri qui se traduit par une présence accrue de déchets non conformes dans les bacs jaunes.

Les données disponibles à ce jour laissent présager un taux d'erreurs de tri **supérieur à 20 %** en fin d'année 2025.

- *Vous déposez vos emballages dans des sacs transparents pour ne pas salir votre bac ?*
- *Vous emboîtez vos emballages les uns dans les autres pour gagner de la place ?*

Ces gestes partent d'une bonne intention mais entraînent systématiquement une mise au refus de ces emballages qui ne pourront pas être séparés les uns des autres sur les tapis de tri. Ils finiront donc incinérés au lieu d'être recyclés. Les bons gestes : en vrac, non imbriqués et bien vidés.



Contenu des bacs jaunes en 2024



Si vous avez un doute, posez-vous la question suivante : **est-ce un emballage ?**

Oui = à trier dans le bac jaune ou dans la borne à verre selon le matériau. Ex : le tube de dentifrice vide est un emballage, à trier.

Non = à jeter dans le bac à ordures ménagères si l'objet n'est ni toxique, ni électr(on)ique. Ex : la brosse à dents est un objet, à jeter.

Dans le bac jaune, vous pouvez également déposer vos **papiers : enveloppes avec ou sans fenêtre, magazines, cahiers avec ou sans spirale ...** Attention, les "faux amis" tels que mouchoirs et essuie-tout sont à jeter avec les ordures ménagères.

Si le doute persiste, n'hésitez pas à nous appeler, à consulter notre site internet ou les applications [Montri](#), [Guide du tri CITEO](#) ou encore à récupérer un mémo-tri aimanté dans nos locaux, en mairie ou en déchèterie.



Vous souhaitez **visiter le centre de tri** situé à Vert-le-Grand (proche de Mennecy) et obtenir plus d'informations ?

Rendez-vous sur <https://www.semardel.fr/visitez-lecosite-de-vert-le-grand-echarcon/>

TEXTILES • LINGE DE MAISON • CHAUSSURES

La consommation européenne de textiles représente la 4^{ème} source d'impacts sur l'environnement et le changement climatique de l'Union européenne, après l'alimentation, le logement et les transports.

C'est tout le circuit de cette industrie qui est concerné, de la production de matières premières à la fin de vie des vêtements, en passant par les étapes de fabrication, de teinture, de transport, de lavage : émissions de gaz à effet de serre, épuisement des ressources, pollution de l'air, de l'eau et des sols, contribution à la déforestation, atteinte à la biodiversité....

L'essor de l'ultra fast-fashion qui nous incite à consommer toujours plus est plus que préoccupant, et cela ne concerne pas que l'environnement. Il faut aussi tenir compte des impacts sociaux et éthiques, avec des conditions de travail inacceptables et de l'impact sur la santé à cause de la présence de substances toxiques.

Comment consommer plus durablement ?

Acheter en fonction de ses besoins, penser à l'emprunt ou la location pour un besoin ponctuel, réparer quand c'est possible en bénéficiant du bonus réparation, privilégier la seconde main ou des produits neufs avec un label environnemental...

BIODÉCHETS

ATELIERS COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un **composteur individuel** en bois ou en plastique, après avoir participé à un atelier d'information sur le compostage.



De juillet 2024 (début de la gratuité) à octobre 2025 :

- 61 ateliers
- 554 composteurs distribués
- 668 participants

D'octobre 2017 à juin 2024 :

- 2 143 composteurs vendus

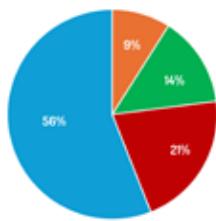
Jours et horaires : les ateliers sont principalement organisés le soir en semaine à partir de 18h, le mercredi après-midi et quelques-uns le samedi.

Si aucun créneau ne correspond à vos disponibilités, contactez-nous et nous ferons en sorte de programmer une date qui vous convienne.

Durée : 1h30 au total avec 1h en salle, 15 min en extérieur autour d'un composteur et 15 minutes de chargement des composteurs. Ce format est considéré en très grande majorité comme correct ou même trop court par les participants.

"1h30 ce n'est pas décourageant, et une fois sur place on aurait envie que cela dure plus longtemps. Mais si j'avais vu 2h ou plus je ne me serais peut être pas inscrit. Alors que c'était très intéressant. Très bien toute la documentation fournie sur place et surtout le mail qui suit la formation avec les nombreux liens. Cela complète très bien tout ce qui a été vu."

À la question "seriez-vous intéressé par des ateliers plus complets d'1/2 journée avec plus de pratique (autres méthodes de compostage, haies sèches, jardinage au naturel ...)", voici les réponses obtenues :



Oui, selon mes disponibilités

Je ne sais pas

J'aurais aimé mais je n'ai pas assez de temps disponible

Non

Après les premiers ateliers Haie sèche pédagogique et La Boucle du compost en 2025, rendez-vous en 2026 pour la suite !

Tout se composte !

Lors des ateliers, nous balayons les idées reçues et voyons que tous les biodéchets se compostent. Ce message passe bien :

- 100 % des participants qui pensaient que les agrumes étaient interdits les composteront suite à l'atelier
- 98 % les croûtes de fromage
- 93 % les restes en sauce
- 80 % les restes de viande

COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE



Près de 1 900 habitants ont désormais accès à des composteurs partagés, installés dans 24 résidences de Val du Loing Habitat à Nemours.

Un bio-seau a été remis aux 223 foyers participants : demandez le vôtre si vous souhaitez vous aussi composter avec vos voisins.

Nous cherchons des référents sur chaque site pour transmettre les bons gestes aux autres habitants, s'assurer du bon fonctionnement des composteurs, animer le site et alerter le SMETOM en cas de besoin (réapprovisionnement en matière sèche, affichage à refaire ...)

ZOOM SUR LES FEUILLES MORTES

Ne jetez plus vos feuilles mortes en déchèterie ! Elles constituent une très précieuse ressource pour :

- pailler votre sol
- fabriquer un terreau de feuilles
- faire un stock de matière brune pour votre compost



Astuce : passez la tondeuse pour broyer les feuilles larges ou épaisses.

DISTRIBUTION DE COMPOST

AU PRINTEMPS pendant la quinzaine nationale du compostage de proximité "Tous au compost!" qui se déroulera du 28 mars au 12 avril 2026.

A L'AUTOMNE pendant la Fête du Sol Vivant (vers la mi-octobre)



✗ Que deviennent vos vêtements jetés avec les ordures ménagères ?
Ils sont incinérés, à 100%.

✓ Que deviennent vos vêtements triés dans un point de collecte ?

- 58,6 % sont réutilisés et revendus dans des friperies ou boutiques solidaires, en France et à l'international
 - 32,5 % sont recyclés en isolants, chiffons, fibres textiles ou autres
 - 8,3 % sont transformés en combustible solide de récupération
- Et seulement :
- 0,5 % sont incinérés avec récupération énergétique de la chaleur
 - 0,15 % sont incinérés ou enfouis sans valorisation énergétique

Si vous donnez vos textiles à une association, pensez à la contacter au préalable pour savoir ce qui est accepté ou refusé.

Si vous déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans une borne, voici les consignes de tri :

- peu importe l'état, **même usés ou troués** mais **secs, propres et sans tâches** de produits de bricolage
- **en sacs fermés** d'une contenance idéale de 30 litres, pour protéger de l'humidité et faciliter le travail du collecteur
- **les chaussures liées par paires**

ATELIERS ZÉRO DÉCHET



A l'heure à laquelle nous rédigeons ces lignes, le programme n'est pas encore bouclé mais il vous sera prochainement dévoilé.

Pour ne rien manquer, abonnez-vous à notre [newsletter](#) ou suivez-nous sur les réseaux sociaux @smetom.vdl
Vous n'utilisez pas internet ? Laissez-nous vos coordonnées au 06.31.54.06.96 ou passez nous voir dans nos locaux, nous vous recontacterons le moment venu.

Ces ateliers sont gratuits, sur inscription avec un nombre de places limité.

Thèmes : fabrication de produits cosmétiques et de produits ménagers, cuisine anti-gaspi, couture, bricolage ...

SENSIBILISATION EN ENTREPRISE, ASSOCIATION, ÉCOLE, MAIRIE ...

- Vous êtes salarié dans le secteur privé et aimeriez mettre en place des actions de sensibilisation dans votre entreprise ?
- Vous êtes bénévole dans une association qui serait intéressée par des ateliers d'information ?
- Vous gérez un commerce et avez besoin d'accompagnement pour améliorer la prévention et la gestion de vos déchets ?
- Vous travaillez dans l'enseignement et cherchez des intervenants ?
- Vous êtes élu dans votre commune et souhaitez perfectionner vos connaissances sur la thématique déchets ?

Ces actions d'accompagnement font partie intégrante de nos missions : contactez-nous !



RECETTE ANTIGASPI : CONDIMENT AU VERT DE POIREAU



Un délice à préparer en 5-10 minutes, sans cuisson :

- Laver et sécher les verts d'une botte de poireaux
- Les émincer très finement
- Les masser avec 1 cuillère à soupe de gros sel pour les faire dégorger et les attendrir
 - Essorer
 - Transférer dans un bocal en verre, couvrir d'huile de sésame et fermer le bocal
- Laisser macérer au moins 24h : l'huile va se colorer d'un beau vert
- Parfait sur du riz ... ou tout ce qui vous fera plaisir !

A conserver au frais et à consommer dans la semaine.

Vous pouvez varier la recette en ajoutant du cumin, du curry, du piment, des graines de sésame torréfiées...
D'après une recette de Ryoko Sekiguchi.

Les verts de poireaux sont aussi excellents poêlés, lactofermentés, en bouillons, soupes, tartes, ...

Rien ne se perd !

Les radicelles bien nettoyées peuvent être grillées dans un peu d'huile. Elles apporteront une petite touche croquante et originale sur une soupe, une salade ...

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

SMETOM de la Vallée du Loing

13 rue des Étangs, ZA du Port

77140 Saint-Pierre-lès-Nemours

Tél. : 01 64 29 35 63

communication@smetomvalleeduloing.fr



www.smetomvalleeduloing.fr



Après avoir lu ce Courrier du tri, conservez-le ou triez-le dans votre bac jaune.